UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS

TRACT AUX CHEMINOT·ES RETRAITÉ·ES

Paris, le 22 octobre 2026

RETRAITÉ·ES :
MOBILISATION MASSIVE LE 19 NOVEMBRE 2026 !

Depuis plusieurs mois, les retraité·es font l'objet d'une stigmatisation inacceptable de la part du gouvernement. Elles et ils seraient responsables de l'essentiel du déficit de la Sécurité sociale et d'une part importante de la dette publique.

C'EST FAUX, LA RÉALITÉ EST BIEN DIFFÉRENTE !

Toute leur vie, elles et ils ont contribué à la création des richesses. Le montant de leur pension est lié à leur activité professionnelle durant laquelle leurs cotisations sociales leur ont permis d'acquérir des droits, et notamment celui de toucher une pension de retraite.

LES RETRAITÉ·ES N'ONT RIEN VOLÉ !

Les pensions de retraite, de base comme complémentaires, ne suivent ni l'envolée des prix de l'alimentation, de l'énergie et des dépenses contraintes et encore moins l'évolution moyenne des salaires. Résultat, le pouvoir d'achat des retraité·es est en berne.

Les projets de lois de finances et de financement de la Sécurité sociale actuellement en discussion à l'Assemblée nationale sont une attaque en règle contre les retraité·es :

- Celles et ceux dont la totalité des pensions (base et complémentaire) seraient supérieures à 1 260 € mensuel ne seront pas revalorisés du niveau de l'inflation.
- Baisse du plafond de l'abattement fiscal de 10 % à 3 000 € (au lieu de 4 439 € actuellement).

Ces mesures viennent s'ajouter à celles prises par décret cet été quant à l'augmentation des plafonds des franchises médicales et participations forfaitaires de 50 à 70 € et le déremboursement de certains médicaments.

De l'argent, il y en a pour financer la Sécurité sociale et répondre aux besoins de la population. Il faut aller le chercher là où il est : dans les cadeaux fiscaux et exonérations de cotisations sociales sans contrôle ni contrepartie. Un rapport sénatorial approuvé à l'unanimité par les sénateurs fait état de 211 milliards d'euros offerts aux plus riches.

Dans l'entreprise, les cheminot·es retraité·es sont aussi mis à l'index. La dématérialisation à outrance de toutes les démarches administratives pénalise celles et ceux en fracture numérique et rend l'accès aux droits de plus en plus compliqué, et notamment l'accès et l'utilisation des facilités de circulation pour les retraité·es et leurs ayants droit.

La direction de l'entreprise a aussi décidé, unilatéralement, de ne plus assurer dans les cabinets médicaux le suivi post-professionnel amiante. Ainsi, elle refuse de remplir ses obligations d'employeur laissant sans solution les retraité·es concerné·es.

C'est pourquoi les organisations de retraité·es cheminots CGT, UNSA et SUD RailT appellent l'ensemble des cheminot·es retraité·es à se mobiliser massivement le 19 novembre 2026 pour exiger :

- Une revalorisation immédiate de 10 % des pensions de retraite ;
- Un droit à la santé et un accès aux soins quel que soit le lieu de vie ;
- Le retour du suivi post-professionnel amiante au sein des cabinets médicaux SNCF ;
- La pérennisation des facilités de circulation pour les retraité·es et leurs ayants droit.

TOUTES ET TOUS À PARIS LE 19 NOVEMBRE 2026 !

RENDEZ-VOUS 11h00 GARE DE PARIS MONTPARNASSE